

Présentation de la Ctg Baronnies en Drôme provençale en renouvellement

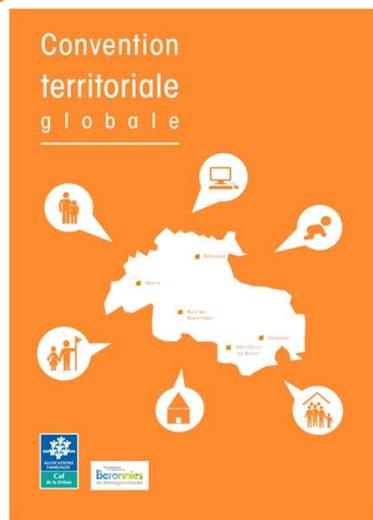


➤ SENS DE LA DEMARCHE

➤ PORTRAIT SOCIAL DES BARONNIES

➤ EVALUATION DE LA CTG 2019-2024

➤ MONOGRAPHIE DE TERRITOIRE



Mardi 17 décembre 2024

La Caf de la Drôme sur le territoire des Baronnies

- La Caf de la Drôme :
 - accompagne toutes les familles dans leur parcours de vie et leur quotidien par la solvabilisation des ménages : versement des prestations et aides familiales et sociales
 - porte une attention particulière aux familles en situation de vulnérabilité pouvant les fragiliser dans leur vie familiale
 - accompagne le développement de services adaptés aux besoins des familles dans une logique d'investissement social
- Sur votre territoire, les aides directes aux familles représentent pour une année :

Montant d'aides au logement	Montant de prestation précarité	Montant de prestation familiales	Montant de prestations handicap	Somme des montants	Montant annuel par allocataire
3 674 066 €	5 193 122 €	5 454 360 €	4 143 294 €	18 464 843 €	4 481.76 par an

- Le soutien aux politiques territoriales et au développement de services adaptés aux familles est incarné dans la Convention territoriale globale en renouvellement

Rappel du sens de la démarche

La Ctg porteuse de sens sur les territoires, levier pour développer les projets sociaux de territoire

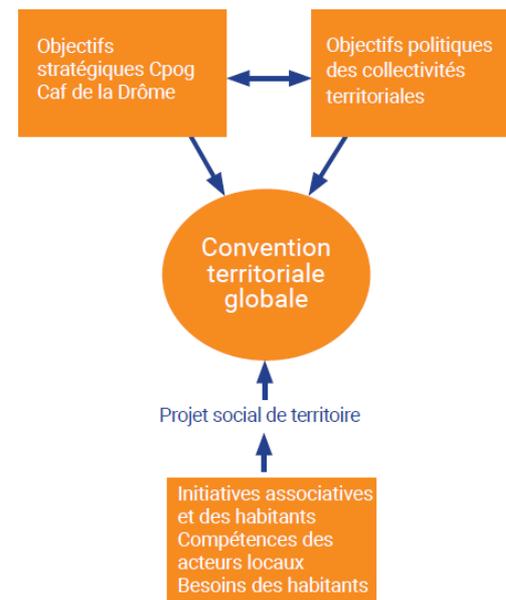
⇒ Une convention cadre stratégique et politique signée entre la Caf et les collectivités territoriales, qui permet de partager un projet social de territoire sur tous nos champs d'intervention communs :

☞ accès aux droits inclusion numérique, petite enfance, enfance – jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement

⇒ Dans une logique d'investissement social, l'objectif est d'aller plus loin ensemble dans la structuration des politiques territoriales pour garantir sur toutes les thématiques :

- ☞ développement de l'offre et maillage territorial,
- ☞ adaptation aux besoins spécifiques,
- ☞ promotion de l'égalité des chances et accompagnement à la structuration des politiques territoriales
- ☞ mise en réseau des acteurs

La rencontre des objectifs Caf, collectivités territoriales et de terrain



Renouvellement de la Ctg des Baronnies en Drôme provençale

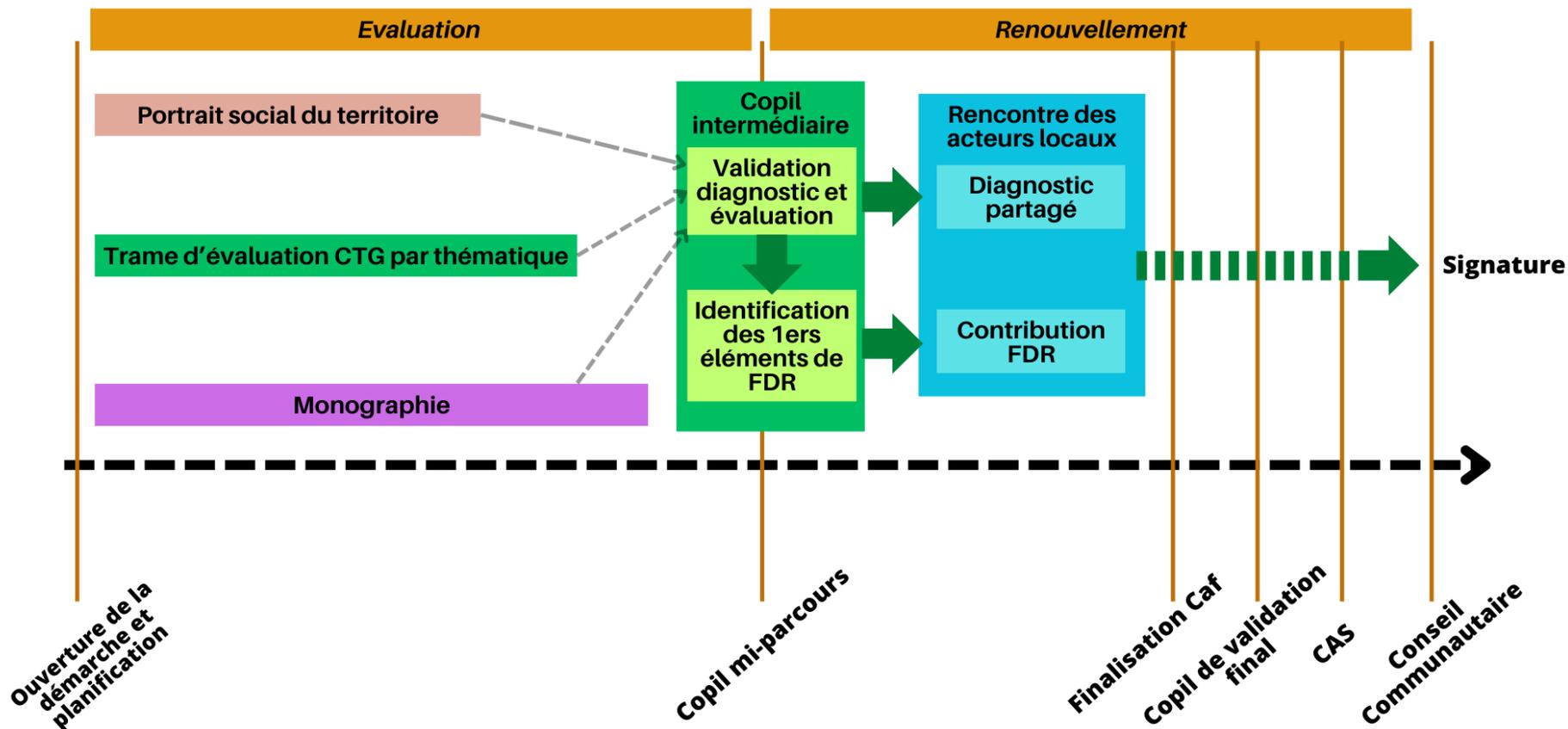
Éléments de contexte

- ✓ La convention territoriale globale (CTG), signée en 2019 pour 4 ans, entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Drôme et la Communauté des communes des Baronnies en Drôme Provençale (CC-BDP) vient renforcer notre collaboration sur les champs d'intervention communs.
- ✓ Aujourd'hui, cet outil conjugué à une nouvelle dynamique dans l'organisation des services intercommunaux, permet de positionner la collectivité dans sa mission d'animation territoriale, garante de la cohérence des interventions locales et donc d'une certaine cohésion sociale.
- ✓ La prolongation d'une année a permis de mobiliser toute au long de l'année 2024, les acteurs dans la démarche d'évaluation de la CTG 2019/2023 et de mettre en perspective de la nouvelle CTG 2025/2029.

Renouvellement de la Ctg des Baronnies en Drôme provençale

👉 Calendrier de la dernière année de la Ctg :

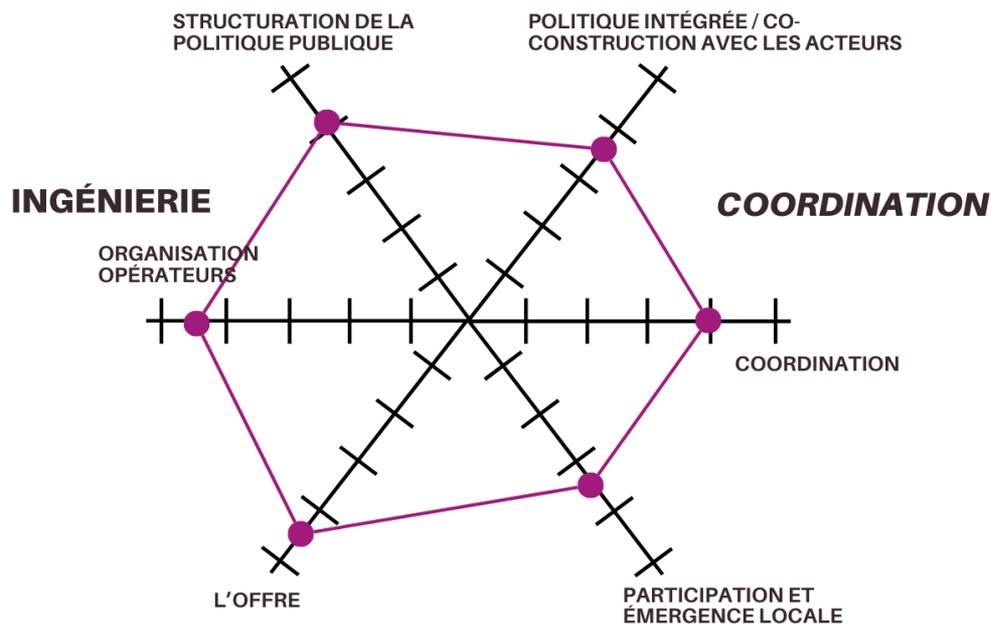
Dernière année de la CTG



Renouvellement de la Ctg des Baronnies en Drôme provençale

MONOGRAPHIE DE TERRITOIRE

LA CTG AU GLOBAL



Synthèse de l'évaluation : la plus-value de la Ctg des Baronniees en Drôme Provençale

- ✓ **Structuration des politiques territoriales** : Politiques socle petite enfance et enfance jeunesse solides et très structurées, politique émergentes parentalité et accès aux droits - inclusion numérique qui se sont fortement structurées sur la période de la Ctg
- ✓ **Développement de l'offre** : Territoire bien doté, engagement volontariste de la Communauté de communes sur la structuration et le développement de l'offre sur toutes les thématiques sur la Ctg V1, enjeu majeur de pérennisation de l'offre sur la Ctg V2 (modèle de soutenabilité), avec un point de vigilance sur la pénurie de professionnels des services aux familles (feuille de route spécifique « promotion des métiers des services aux familles »)
- ✓ **Réponse aux besoins spécifiques** : Une prise en compte de la diversité des territoires et de la diversité des publics pour adapter l'offre (maillage territorial, projets de fonctionnement prenant en compte l'inclusion des enfants en situation de handicap, les publics en insertion, les publics les plus éloignés)
- ✓ **Investissement social** : Liens étroits entre Ctg et Cteac sur le territoire pour un accès à la culture dès le plus jeune âge, association des habitants aux politiques qui les concernent, développement des compétences, pouvoir d'agir et participation fortement encouragés sur le champ de la jeunesse, engagement du territoire sur les transitions et l'écoparentalité
- ✓ **Mise en réseau des acteurs** : Toutes les conditions sont réunies pour rassembler encore plus largement les acteurs dans le cadre des réseaux thématiques avec des coordinations consolidées

Synthèse de l'évaluation : la plus-value de la Ctg des Baronnies en Drôme Provençale

⇒ Gouvernance

Un véritable portage politique et opérationnel partagé de la Ctg :

Comités de pilotage semestriel associant les Vice-présidents de la CC : élue en charge de la Ctg, élus intercommunaux jeunesse et logement ainsi que le Directeur général des services et la Caf

=> Pilotage et adaptation en continu de la Ctg, validation des feuilles de route annuelles, partage sur les projets structurants du territoire, les trajectoires de développement, les modalités d'association des acteurs à la Ctg

Comités techniques trimestriels : préparation des comités de pilotage, des réseaux thématiques et ateliers Ctg, des réseaux thématiques, partage sur les éléments financiers

Ctg V2 : chiffres clé du portrait social de territoire

- 20 908 habitants (Insee 2020)
- 6 769 personnes couvertes par la Caf (2022)
- Territoire France ruralité revitalisation
- Indicateurs de précarité marqués : taux de chômage à 19,6% (15,4% Drôme), 12,7% des ménages bénéficiaires du RSA (10,4% Drôme), 35,2% des ménages ont un bas revenu (29% Drôme), 57,3% des familles monoparentales de bas revenus (52,2% en Drôme)
- Proportion importante de maisons individuelles : 73,7 % des logements (63,9 % en Drôme)
- Une part importante de résidences secondaires : 38,2% (16,6% Drôme)
- 1 Foyer de jeunes travailleurs
- Nyons et Buis-les-Baronnies « Petites villes de demain »
- 45,8% des ménages perçoivent une aide au logement.
- 4 Maisons France Services, 1 permanence Caf
- 2 Centres médico-sociaux
- 1 Point numérique Caf

- 433 enfants de moins de 3 ans
- Forte baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans : - 11 % entre 2017 et 2021 (-10 % en Drôme)
- Taux de couverture Petite enfance : 57,2% (61,8% en Drôme)
- 7 Eaje (3 labellisé Avip en 2024), 40 ass. mats en activité (2023), 1 Rpe, 1 Mam
- 792 enfants de 6-11 ans (baisse de 10,4% entre 2017 et 2022)
- 784 jeunes de 12 à 17 ans (baisse de 15,9% entre 2017 et 2022)
- 13 Alsh sur le territoire
- 2 accueils de jeunes
- 1341 familles allocataires dont 510 monoparentales soit 38% (29,6% Drôme)
- 1 Laep, 2 Clas
- 2 centres sociaux, 2 espaces de vie sociale

Ctg V2 : Accès aux droits - inclusion numérique

Focus sur l'évaluation Ctg 2019-2024 :

- Fort positionnement de la collectivité sur la structuration de cette politique émergente
- Développement important de l'offre de services (France services, conseillers numériques, réseau d'acteurs)
- Des besoins prégnants à prendre en compte sur le territoire (indicateurs de précarité, isolement, mobilisation habitants...)
- Secteur coordonné en voie de consolidation en s'appuyant sur un réseau co-porté @soft, communauté de communes, Caf et Conseil départemental (cartographie des acteurs, parcours usagers)

Axes Ctg



- **Coordonner et poursuivre la structuration de la politique accès aux droits, inclusion numérique sur le territoire**
 - ✓ S'appuyer sur le réseau Ctg « accès aux droits et inclusion numérique » pour poursuivre le développement, le maillage et l'adaptation de l'offre de service sur le territoire des Baronnies
 - ✓ Renforcer la coordination des projets en faveur de l'accès aux droits et d'une meilleure inclusion numérique sur le territoire
 - ✓ Renforcer la communication auprès des habitants pour favoriser l'accessibilité aux services
- **Développer un rôle de veille sur les besoins des habitants en matière d'accès aux droits et inclusion numérique en s'appuyant sur le réseau d'acteurs**
 - ✓ S'appuyer sur l'ensemble des acteurs AD IN, en associant les Cms, associations caritatives, structures Avs, le Réseau adulte relais piloté par l'Afb et rassemblant des acteurs de l'accès aux droits
 - ✓ Développer des outils de veille sur les besoins des habitants
 - ✓ Développer des espaces de réflexivité et de veille associant les habitants : contribution des habitants à la définition de la politique territoriale
- **Prendre en compte les besoins spécifiques des habitants du territoire**
 - ✓ Poursuite du déploiement de la fibre afin de mieux doter le territoire (*hors compétence Caf*)
 - ✓ Assurer l'itinérance des services sur les territoires les plus isolés en lien avec Asoft et Aventic
 - ✓ Proposer des parcours d'accompagnements adaptés / lutter contre non-recours aux droits
 - ✓ Définir un programme d'actions et un évènementiel numérique

Service public de la petite enfance : LA CTG, UN OUTIL POUR LE DEPLOIEMENT DU SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE

A compter du 1^{er} janvier 2025, la CCBDP devient autorité organisatrice du SPPE et est à ce titre compétente pour :

- Organiser le recensement de l'offre et des besoins des enfants de moins de 3 ans et de leurs familles, pour l'accueil des enfants et les services d'accompagnement à la parentalité
- Informer et accompagner les familles ayant des enfants de moins de 3 ans ainsi que les futurs parents, en s'appuyant sur le Rpe
- Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil, en établissant un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant
- Soutenir la qualité de l'ensemble des modes d'accueil du territoire, en s'appuyant notamment sur le Relais petite enfance

Les feuilles de route petite enfance et parentalité définissent la manière dont est mis en œuvre le SPPE sur la CCBDP, sur 4 missions :

=> Recensement de l'offre et des besoins des enfants de moins de trois ans et de leurs familles (axe 3) :

- ✓ Structuration d'une fonction observatoire des besoins en matière d'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire, analyse des bilans annuels des structures d'accueil
- ✓ Mobilisation du futur guichet unique comme outil d'observation des besoins
- ✓ Bilan annuel partagé de la feuille de route petite enfance et prise en compte des nouveaux enjeux sur le territoire (axe 4)

=> Informer et accompagner les familles (axes 2 et 3)

- ✓ Organisation de l'information des familles sur le territoire : porte d'entrée unique pour l'information sur l'offre d'accueil du jeune enfant et l'accompagnement à la parentalité sur le territoire
- ✓ Développement d'une offre périnatalité d'accompagnement des parents, qui intègre la présentation du parcours Caf – Cpm « arrivée de l'enfant » en lien avec le Relais petite enfance
- ✓ Mise en place de conseils de crèches avec la participation des familles, ainsi que les professionnels de la petite enfance

=> Planifier le développement des modes d'accueil (diapo suivante)

=> Soutenir la qualité d'accueil (axes 2, 3, 4)

- ✓ Elaboration d'un document commun aux structures d'accueil petite enfance pour l'accueil des stagiaires en crèches (axe 2)
- ✓ Renforcer la réponse aux besoins spécifiques dans les équipements d'accueil du jeune enfant (axe 3)
- ✓ Prévoir des journées pédagogiques permettant au personnel de mieux connaître le territoire (axe 3), organisation d'une journée annuelle rassemblant tout le personnel des accueils de la petite enfance sur une thématique spécifique (axe 4)
- ✓ Développement d'actions pour la promotion de l'égalité des chances en lien avec la Cteac et en développant les passerelles entre crèches et accueils de loisirs
- ✓ Engagement pour la qualité de vie au travail des professionnels: formation, mettre en place des séances d'analyse de la pratique professionnelle pour les directrices de crèche, App mise en place par le Rpe des assistants maternels (axe 3)

Service public de la petite enfance : SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ET DE MAINTIEN DE L'OFFRE D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS SUR LE TERRITOIRE

Le diagnostic sur lequel s'appuie ce schéma est détaillé dans les portraits sociaux petite enfance et parentalité de la présente CTG.

Le schéma 2025-2029 de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale prévoit les actions suivantes :

1) Maintien et pérennisation de l'offre d'accueil

- Enjeux repérés : pérenniser les places existantes, stabiliser la gouvernance, pourvoir les postes dans un contexte de pénurie de professionnels
- Actions prévues : maintien des 118 places existantes, structuration d'un pool de remplaçants, appui technique aux structures en gestion déléguée, mobilisation du Relais petite enfance pour développer l'accueil individuel sur le territoire, déploiement d'une feuille de route transversales sur la promotion des métiers des services aux familles

2) Développement de l'offre :

- Création de 9 places d'ores et déjà planifiées en crèche Psu :
 - Extension crèche Les Souris vertes de Buis : + 2 places en 2025
 - Ouverture d'une nano-crèche sur Séderon : + 7 places en 2025
- Ouverture en 2025 d'une micro-crèche Paje de 12 places à Saint Maurice sur Eygues (initiative privée)
- Réflexion et études sur les projets suivants :
 - Etude pour le développement de l'accueil sur Montbrun les Bains
- Réflexion pour renforcer le maillage au regard de la baisse du nombre d'assistants maternels sur le territoire
- Développement de projets passerelle pour l'accueil des enfants de 3 à 6 ans



Ctg V2 : Petite enfance

Focus sur l'évaluation Ctg 2019-2024 :

- Evolution significative de l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire entre 2019 et 2024 (+24 places) qui se traduit par une forte augmentation du taux de couverture, à 57.2% (46.2% en 2019)
- Baisse de l'offre en accueil individuel moindre qu'à l'échelle départementale
- Une forte mobilisation des structures petite enfance du territoire pour le développement du dispositif crèche AVIP
- Structuration de la politique publique petite enfance effective avec renforcement de la fonction ingénierie
- Amplification de la coordination territoriale

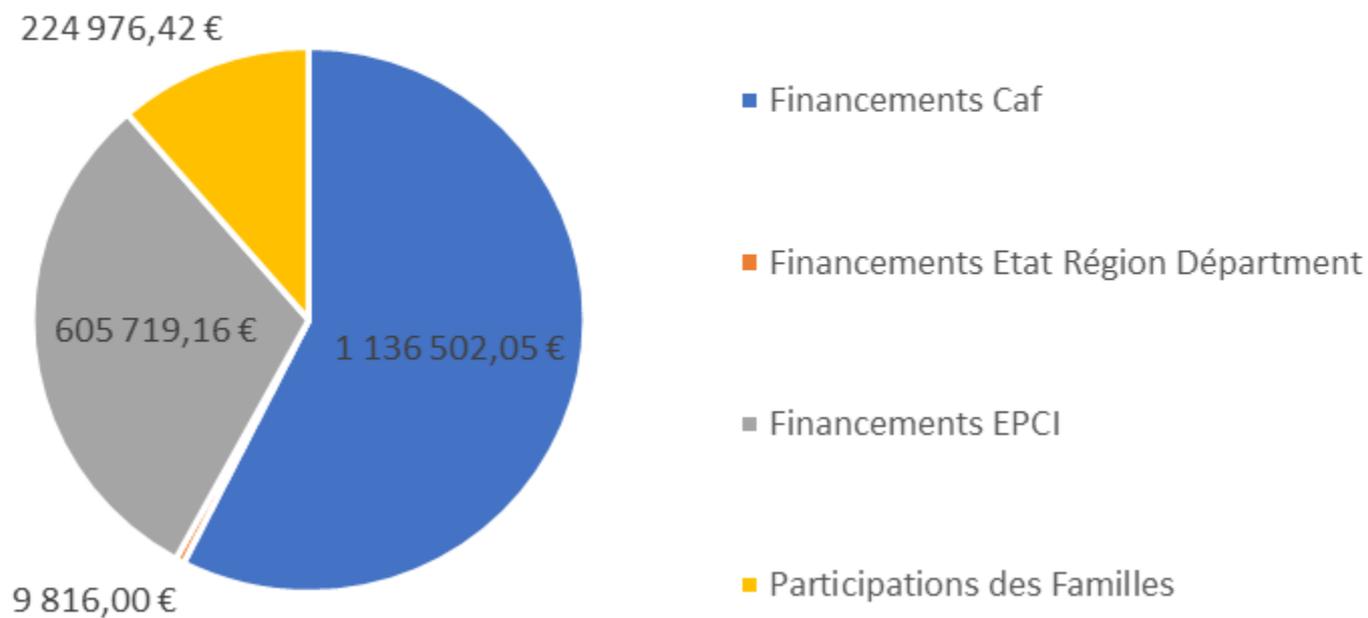


Axes Ctg

- **Consolider l'ingénierie petite enfance et les modes de gestion des équipements d'accueil du jeune enfant du territoire pour assurer la pérennité et développer l'offre**
 - ✓ Stabiliser la gouvernance des structures d'accueil du jeune enfant du territoire
 - ✓ Déployer des outils pour anticiper les fragilités des équipements, mais aussi pour poursuivre l'accompagnement des structures en difficultés
 - ✓ Porter un schéma de pérennisation et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant
 - ✓ Assurer la pérennisation et le développement de l'offre d'accueil des jeunes enfants : projets de travaux, construction, développement de places
- **Valoriser, développer et expérimenter des actions de promotion des métiers de la petite-enfance**
 - ✓ Expérimenter des actions de promotion des métiers petite enfance
 - ✓ Renforcer l'accueil des stagiaires et des apprentis au sein des structures
 - ✓ Renforcer le lien avec France Travail et la Mission locale
- **Définir la politique petite-enfance comme levier de la mise en place du service public de la petite-enfance piloté par la Communauté de communes**
 - ✓ Renforcer la structuration de l'information et de l'accompagnement des familles
 - ✓ Favoriser la qualité d'accueil et la qualité de vie au travail dans les équipements d'accueil du jeune enfant
- **Coordonner les acteurs petite-enfance du territoire**
 - ✓ Consolidation d'un réseau d'acteurs plus large associant l'accueil individuel et collectif pour positionner le Sppe
 - ✓ S'appuyer sur ce réseau pour coconstruire une feuille de route intégrant les ambitions sur le champ de la petite-enfance pour le territoire

Ctg V2 : Petite enfance

Financement des Eaje et Rpe sur le territoire 2024



Ctg V2 : Enfance - Jeunesse

Focus sur l'évaluation Ctg 2019-2024 :

- Une diminution importante du nombre d'enfants ainsi que des jeunes sur le territoire
- Un engagement politique fort de la CCBDP pour évaluer l'impact de sa politique jeunesse
- Une offre de loisirs et d'accompagnement des jeunes conséquente avec un enjeu de maillage territorial de l'offre pris en compte en direction des enfants et des jeunes pour renforcer l'attractivité du territoire (nouveaux projets Ps jeunes validés notamment)
- Une politique jeunesse historiquement très forte sur le territoire avec deux échelles intercommunale et communale (Nyons) au regard des transferts de compétences opérés

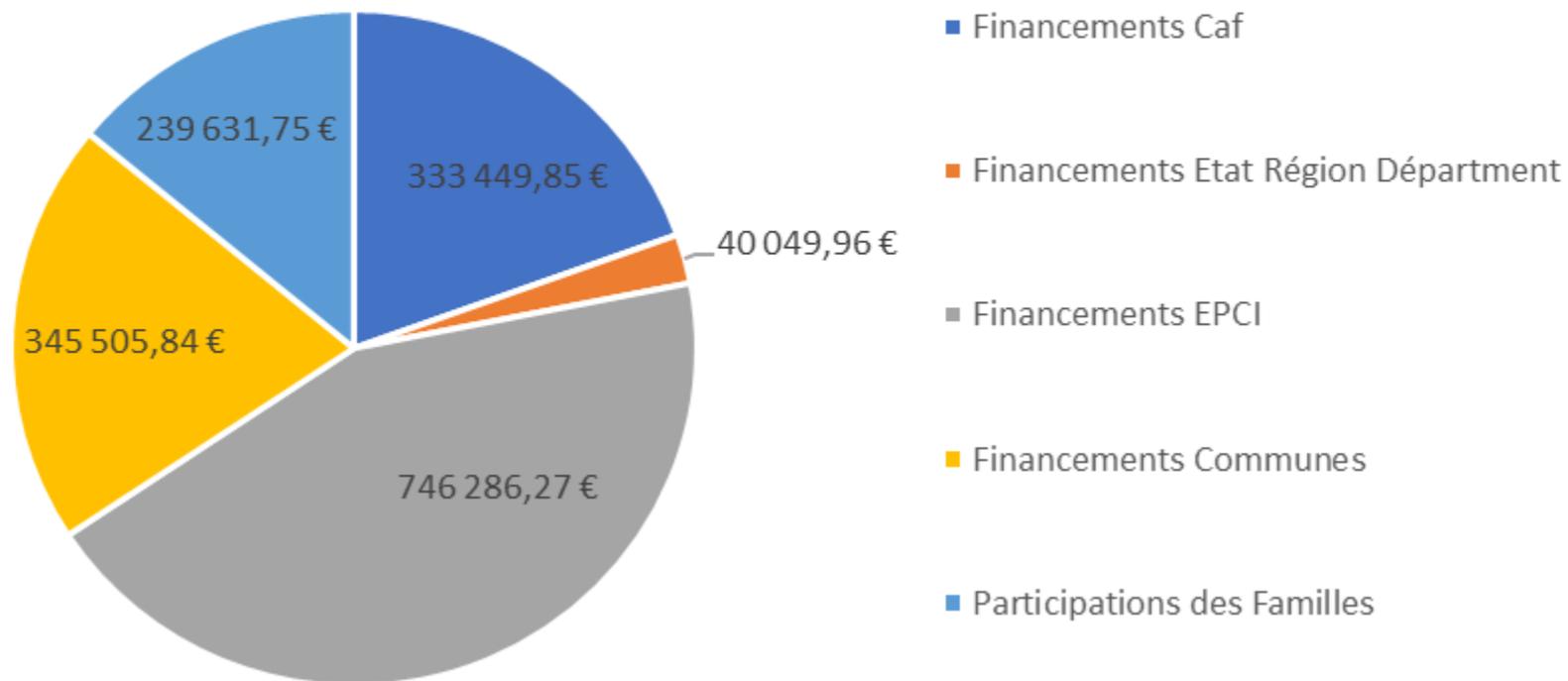


Axes Ctg

- **Poursuivre l'engagement pour une politique enfance jeunesse harmonisée sur le territoire**
 - ✓ Pérenniser l'offre enfance-jeunesse existante et s'engager pour l'expérimentation d'actions de promotion et d'attractivité des métiers de l'animation sur le territoire
 - ✓ Poursuivre la réflexion sur le maillage territorial et l'accessibilité de l'offre enfance – jeunesse
 - ✓ Renforcer l'articulation et la complémentarité entre acteurs pour la mise en œuvre de la politique jeunesse sur le territoire intercommunal dans une logique d'aller-vers
 - ✓ Imaginer les possibilités, en prenant en compte les moyens nécessaires, pour aller vers de nouvelles interventions et de nouveaux publics, en s'appuyant sur les résultats de l'étude monographique
- **Mobiliser les jeunes sur les projets qui les concernent**
 - ✓ S'appuyer sur les actions portées par les jeunes pour promouvoir l'action jeunesse
 - ✓ Dans le cadre du Raj, penser l'organisation de l'information des jeunes à l'échelle d'un périmètre géographique élargi
 - ✓ Développer l'écoute et le pouvoir d'agir des jeunes
- **Poursuivre la structuration de l'animation territoriale sur le champ de l'enfance jeunesse**
 - ✓ Renforcer le réseau d'acteurs
 - ✓ Elaborer et coconstruire le Projet éducatif du territoire pour le jeune public de 0 à 25 ans

Ctg V2 : Enfance - Jeunesse

Financement des structures enfance et jeunesse sur le territoire 2024



Ctg V2 : Parentalité

Focus sur l'évaluation Ctg 2019-2024 :

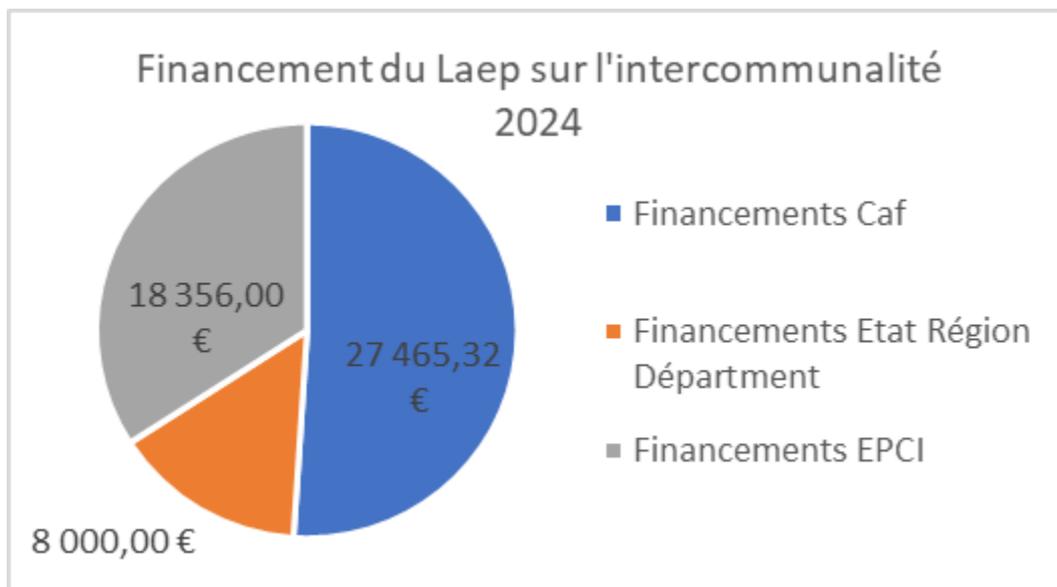
- Une diversification des actions parentalité avec une hétérogénéité qui demeure dans la couverture territoriale : offre qui se structure sur Nyons et Buis-les-Baronnies et qui doit encore se renforcer en milieu très rural
- Une politique parentalité fortement adossée à la politique petite enfance, en cours de constitution, vers une politique portée à part entière et à articuler aux autres champs d'intervention
- Une population familiale en baisse sur le territoire mais des besoins forts à prendre en compte au regard des caractéristiques des familles
- Des structures d'animation de la vie sociale fortement mobilisées pour prendre en compte les besoins des familles et les impliquer

Axes Ctg



- **Définir et animer une politique parentalité à part entière sur le territoire (logique de coéducation à tous les âges), tout en la déclinant de manière transversale sur toutes les thématiques**
 - ✓ Pérenniser et développer l'offre en actions parentalité sur le territoire
 - ✓ Poursuivre la réflexion sur le maillage territorial des actions d'accompagnement des parents
 - ✓ Elargir les partenariats et diversifier les actions pour et avec les parents pour s'ouvrir à de nouveaux publics et nouveaux enjeux
 - ✓ Renforcer l'information des familles
- **Répondre aux besoins identifiés par les parents**
 - ✓ Répit parental et grand-parentalité
 - ✓ Parentalité numérique
 - ✓ Eco-parentalité et alimentation
 - ✓ Passerelle prévention - protection
- **Actionner et animer un réseau d'acteurs parentalité élargi sur le territoire**
 - ✓ Animation de la feuille de route parentalité : garantie de sa déclinaison dans les autres réseaux thématiques
 - ✓ Faire le lien avec les réseaux déjà existants
 - ✓ Elargir les acteurs mobilisés dans le cadre du réseau parentalité

Ctg V2 : Parentalité



Ctg V2 : Animation de la vie sociale

Focus sur l'évaluation Ctg 2019-2024 :

- Maillage fort en structures d'animation de la vie sociale : 2 centres sociaux et 2 espaces de vie sociale
- Accompagnement des structures en difficulté (Afb, Cdhn)
- Prise en compte des enjeux d'isolement géographique et de transition écologique, citoyenne et solidaire : itinérance des projets et actions
- S'appuie sur une participation habitante très dynamique sur le territoire, des acteurs bien identifiés
- Structuration du réseau Avs à renforcer en les positionnant comme contributeurs au projet de territoire



Axes Ctg

- **Pérenniser et développer les équipements de l'animation de la vie sociale et favoriser la participation citoyenne**
 - ✓ Déployer des outils pour anticiper les fragilités des équipements, mais aussi pour poursuivre l'accompagnement des structures en difficulté
 - ✓ Accompagner les nouveaux porteurs de projet et de potentielles démarches d'agrément d'espace de vie sociale
 - ✓ Informer les habitants sur les projets sociaux et renforcer leur pouvoir d'agir au sein des structures agréées
 - ✓ Associer les élus à l'animation de la feuille de route Avs de la Ctg
- **Positionner les structures Avs du territoire comme contributrices du projet social de territoire**
 - ✓ Renforcer encore le partenariat collectivités territoriale / structures Avs / Caf sur les axes prioritaires de la Ctg
 - ✓ En matière de veille sur les besoins des habitants du territoire
 - ✓ En matière de transition écologique, citoyenne et solidaire
 - ✓ En matière de contribution des habitants aux politiques qui les concernent
 - ✓ En matière d'accès à la culture pour tous
- **Favoriser la coopération entre acteurs / animation d'une commission d'orientation d'animation de la vie sociale, du vivre ensemble**
 - ✓ Articuler les projets sociaux des structures Avs du territoire avec la Ctg du territoire
 - ✓ Accompagner à la valorisation / plaidoyer sur le rôle des structures Avs
 - ✓ Animer la feuille de route Avs de la Ctg

Ctg V2 : Logement - Habitat

Focus sur l'évaluation Ctg 2019-2024 :

- Diagnostic habitat finalisé
- Structuration du réseau d'acteurs piloté par la collectivité qui s'est dotée de fonctions support : cartographie des acteurs, complémentarité des interventions à partir des parcours usagers
- Coordination solide pour porter des projets et intégrer de nouveaux acteurs

Axes Ctg

- 
- **Contribuer à l'amélioration de la réponse aux besoins des habitants par des actions ciblées**
 - ✓ Améliorer encore la connaissance des besoins des habitants en matière de logement / habitat / cadre de vie
 - ✓ Pérenniser l'offre de services sur le territoire
 - ✓ Poursuivre l'information des publics sur l'accès au logement sur le territoire et accompagner les habitants dans leur parcours
 - ✓ Renforcer le repérage de l'habitat indécemment sur le territoire
 - ✓ Promouvoir des solutions innovantes permettant de répondre aux enjeux d'habitat temporaire sur le territoire (développement de l'offre Fjt, habitat intergénérationnel)
 - **Animer et valoriser la mise en réseau des partenaires**
 - ✓ Organiser et piloter le réseau des acteurs de l'habitat et du logement intervenant sur le territoire
 - ✓ S'appuyer sur les programmes pilotes : Petites villes de demain et Villages d'Avenir pour faire émerger de nouvelles dynamiques

Ctg V2 : Promotion des métiers des services aux familles

La Convention territoriale globale du territoire des Baronnies en Drôme provençale porte des objectifs forts de pérennisation et de développement de l'offre de services, en réponse aux besoins sur le territoire.

Au regard des problématiques prégnantes de mobilité, de ruralité, d'éloignement des centres de formation, mais également des difficultés à se loger, la pénurie de main d'œuvre concernant les métiers des services aux familles peut venir entraver et peser fortement cette trajectoire de développement des services aux familles.

Aussi, il a été décidé de mettre en place une feuille de route transversale territoriale « promotion des métiers des services aux familles », permettant d'expérimenter des actions sur le territoire pour venir répondre à l'enjeu d'attractivité des métiers des services aux familles sur le territoire des Baronnies.

En s'appuyant sur la démarche départementale « promotion des métiers des services aux familles » portée par la Caf de la Drôme, avec un plan d'action départemental défini en 5 axes :

- Promouvoir ces métiers
- Attirer de nouveaux candidats et faciliter les recrutements
- Former, en adéquation avec les besoins de recrutements
- Favoriser la qualité de vie au travail
- Favoriser les passerelles et les évolutions professionnelles.

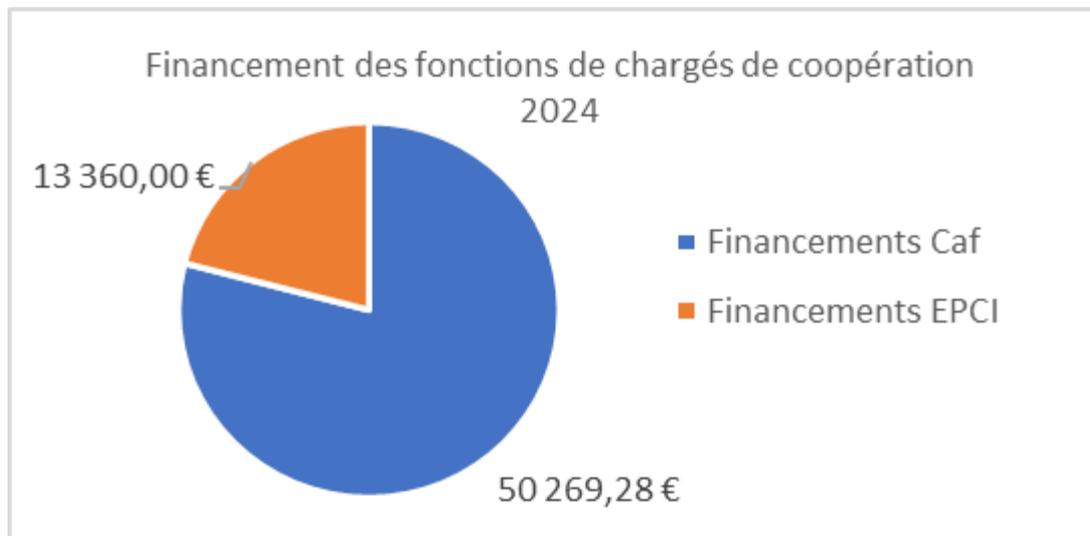
il est défini une feuille de route territoriale « promotion des métiers des services aux familles » qui s'appuiera dans une première partie sur la déclinaison sur le territoire des Baronnies des axes de la feuille de route départementale et dans une seconde partie la mise en place d'actions expérimentales complémentaires pour prendre en compte les problématiques de recrutement et de remplacement sur le territoire et pour attirer de

Ctg V2 : Promotion des métiers des services aux familles



- **Affirmer le déploiement de la promotion des métiers des services aux familles sur le territoire des Baronnies**
 - ✓ Promouvoir les métiers des services aux familles
 - ✓ Attirer de nouveaux candidats et faciliter les recrutements
 - ✓ Former, en adéquation avec les besoins de recrutements
 - ✓ Favoriser la qualité de vie au travail
 - ✓ Favoriser les passerelles et les évolutions professionnelles
- **Mettre en place des actions spécifiques sur le territoire pour :**
 - ✓ Lutter contre la pénurie de professionnels
 - ✓ Renforcer l'attractivité du territoire

Ctg V2 : Gouvernance



Ctg V2 : Proposition de délibération « Renouvellement de la Ctg »

- ✓ **Afin de poursuivre le travail engagé depuis 5 ans, il convient de reconduire la CTG pour une durée de cinq ans, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029.** Les modalités de mise en œuvre se feront en fonction des moyens réciproques mobilisables par la CAF de la Drôme, les collectivités territoriales et les acteurs des secteurs concernés,
- ✓ Le Conseil communautaire est informé que la monographie de territoire ainsi que les fiches actions et le plan de financement 2025 seront présentés lors d'un second temps d'échange en amont du Rapport d'orientations budgétaires.